



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION  
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

*Le Ministre d'État*

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU  
PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT A L'OCCASION DE LA  
REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU GROUPE THEMATIQUE CLIMAT DES AFFAIRES,  
PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE, PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE L'EMPLOI DU  
24 JUIN 2026 A L'HOTEL ROTANA

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres de l'Administration Publique et des Institutions  
étatiques,  
Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale,  
Mesdames et Messieurs les Délégués des Partenaires Techniques et Financiers,  
Mesdames et Messieurs les Délégués du Secteur Privé et de la Société Civile,  
Mesdames et Messieurs les Points Focaux Ministériels et Experts du Climat des Affaires,  
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,  
Mesdames et Messieurs,**

Je suis honoré de prendre la parole à l'occasion de cette réunion du Comité de Pilotage du Groupe Thématique Sectoriel Climat des Affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion des Investissements et de l'Emploi.

Cette instance stratégique et décisionnelle est spécialement mobilisée ce jour pour examiner et valider la Feuille de route des mesures « Quick Win » élaborée à partir des enseignements tirés du Rapport Business Ready 2025 et du Business Ready infranational de la Banque Mondiale à mettre en œuvre en perspective du Rapport Business Ready 2026.

Je voudrais, avant toute chose, saluer la présence de chacun d'entre vous et remercier l'ensemble des parties prenantes qui accompagnent le Gouvernement dans cet exercice important : les administrations publiques, les services spécialisés, les partenaires techniques et financiers, les organisations professionnelles, ainsi que les représentants du secteur privé et de la société civile.

Votre présence ce jour, comme lors de précédentes réunions, témoigne d'une conviction que nous partageons en commun : « L'amélioration du climat des affaires n'est pas à percevoir seulement sous l'angle d'un devoir pour l'Etat et un droit pour les opérateurs économiques, mais comme un objectif commun dont la réalisation est un déclic pour la transformation économique, la diversification productive, la création d'emplois, la mobilisation des investissements et le renforcement de la compétitivité de notre pays.

Il n'est plus un secret pour personne que notre pays dispose d'atouts considérables : une position géographique stratégique au cœur de l'Afrique, des ressources naturelles abondantes, une population jeune et dynamique, un marché intérieur important, un potentiel agricole, énergétique, minier, industriel et numérique exceptionnel. Cependant, Mesdames et Messieurs, le plus important aujourd'hui ce n'est plus de continuer à rappeler ce potentiel ou ces atouts, mais de prendre conscience et de reconnaître en toute objectivité et humilité que le potentiel, à lui seul, ne suffit pas.

Pour attirer l'investissement, soutenir l'entreprise locale et favoriser la croissance inclusive, il faut des règles claires, des procédures simples, des services publics efficaces, des délais maîtrisés, une justice commerciale crédible, une fiscalité prévisible et une administration orientée vers les résultats. C'est précisément dans cette perspective que le rapport Business Ready de la Banque mondiale qui a remplacé le Doing Business, constitue pour nous un outil utile d'analyse, de comparaison et d'action.

Comme l'a rappelé Madame la Directrice Générale de l'ANAPI dans son mot de bienvenue, notre pays, la République Démocratique du Congo, a été évalué pour la première fois dans le Rapport Business Ready de la Banque Mondiale, lors de sa deuxième édition dont la publication est intervenue en fin décembre 2025.

A l'issue de cette évaluation, il a été fait état de la faible performance de notre pays, plus principalement en ce qui concerne le deuxième Pilier en rapport avec les « Services Publics » et le troisième Pilier qui, lui, se rapporte à « l'Efficacité Opérationnelle » des services publics.

Pour le Gouvernement, ce Rapport est perçu comme un miroir technique, un instrument de diagnostic et d'aide à la décision en vue de l'amélioration de l'action publique dans ce secteur crucial du climat des affaires. Les résultats de ce Rapport sont pour nous une invitation à regarder, avec objectivité, la manière dont notre cadre réglementaire, nos services publics et notre efficacité opérationnelle influencent concrètement la vie de l'entreprise : depuis sa création jusqu'à son expansion, en passant par l'accès aux services essentiels, la fiscalité, le commerce, le financement, le règlement des différends, la concurrence et la résolution de l'insolvabilité. En réalité, il est question d'admettre que le processus d'amélioration du climat des affaires ne se résume pas uniquement à l'adoption des textes légaux et réglementaires. C'est dans l'expérience quotidienne des entrepreneurs qu'il faut aller chercher l'effectivité, l'efficacité et l'efficience du cadre juridique des affaires.

En effet, qu'il s'agisse du temps nécessaire pour créer une entreprise, du coût réel des formalités, en passant par la disponibilité de l'information administrative, la qualité du dialogue entre l'État et le secteur privé, la capacité de l'administration à rendre un service rapide, transparent et prévisible jusqu'à la confiance que les investisseurs accordent à nos institutions ; voilà autant de problématiques sur lesquelles le Gouvernement de la République, avec l'implication de toutes les parties prenantes et l'accompagnement de ses partenaires entend se pencher avec la plus grande détermination. La présente Feuille de route est donc l'expression matérielle de cette détermination.

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,  
Mesdames et Messieurs,**

Le Gouvernement de la République, à travers le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, prend l'engagement de ne ménager aucune solution pour maintenir soutenus les efforts d'amélioration du climat des affaires, tout en étant conscient du fait que la baisse du volume d'attraction des Investissements Directs Etrangers dans le monde fait que les états se livrent dans une concurrence sans merci, chacun essayant d'attirer le plus des investissements de son côté par la mise en œuvre de réformes systémiques et en profondeur et de politiques publiques attractives. La sécurité juridique et judiciaire est au cœur de la pratique des affaires et de la compétitivité des économies.

C'est dans cette logique que lorsque l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements m'a fait part de sa proposition de saisir officiellement la Banque Mondiale, en vue de solliciter une mission d'assistance technique en faveur de la République Démocratique du Congo, afin de permettre à la partie congolaise de s'approprier davantage cette nouvelle méthodologie en pleine évolution et de définir des actions urgentes « Quick Win » à mettre en œuvre d'ici le mois de septembre 2026 en perspective de la prochaine édition, je n'ai pas hésité un instant de l'encourager.

Ainsi, avons-nous assisté au déploiement d'une mission d'assistance technique par la Banque Mondiale. Cette mission a animé des ateliers techniques du 13 au 17 avril 2026 au siège de l'Agence sur la méthodologie du Business Ready ainsi que sur des orientations, en vue de la définition des actions « Quick Win ».

Après les sessions techniques avec l'équipe Business Ready, les travaux se sont poursuivis, à l'ANAPI, avec toutes les parties prenantes, y compris le Secteur Privé, la Société Civile et le Pouvoir Judiciaire, en vue de la définition desdits Quick Win, à l'issue desquels la Feuille de route des actions y relatives a été élaborée et que nous sommes appelés à examiner et à valider en ce jour.

D'ores et déjà, je tiens à préciser que la présente Feuille de route des mesures « Quick Win » des thèmes du Business Ready ne remplace pas les assignations ministérielles du Climat des Affaires issues de la Feuille de route des mesures gouvernementales d'amélioration du climat des affaires adoptée en Conseil des ministres et qui sont en cours de mise en œuvre par les Ministres concernés.

Certes, bon nombre de réformes reprises dans la Feuille de route transformée en assignations ministérielles peuvent être considérées comme des réformes répondant aux critères d'évaluation du Business Ready. Toutefois, au regard de l'urgence et consécutivement aux orientations de la Banque Mondiale, les Quick Win sont de mesures et actions simples à réaliser, qui peuvent ne pas être forcément des réformes et dont la mise en œuvre n'est pas nécessairement soumise à plusieurs contraintes d'ordre administratif, légal, financier ou institutionnel comme c'est souvent le cas pour la plupart des réformes, mais qui, mises en œuvre, peuvent contribuer à améliorer l'évaluation de notre pays.

Ils peuvent en effet consister en : (i) la création et la redynamisation de sites web, (ii) la publication des informations relatives au service, (iii) la publication de statistiques, (iv) la prise de certaines mesures de redressement interne pour renforcer la transparence et l'accès à l'information, et éradiquer les mauvaises pratiques, etc.

En clair, l'approche B-Ready est une méthode de priorisation. Elle consiste à concentrer nos efforts sur des mesures réalistes, exécutables dans des délais courts, portées par des responsabilités institutionnelles clairement définies et assorties d'indicateurs vérifiables.

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,  
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs,  
Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes donc ici pour examiner et valider le Projet de la Feuille de route des mesures Quick Win du Business Ready que nous ont proposé nos Points Focaux Ministériels et Experts gouvernementaux désignés par nous, qui ont travaillé avec le Secteur Privé et la Société Civile pour son élaboration, sous la coordination de l'ANAPI, notre Conseil Technique en cette matière.

Ces mesures sont à mettre en œuvre de façon effective au plus-tard d'ici septembre 2026 pour espérer les voir être prises en compte dans le prochain rapport.

Pour que cette feuille de route quick-win produise les résultats attendus, nous devons sortir de la logique des intentions et entrer pleinement dans celle de l'exécution.

À ce titre, je voudrais insister sur quatre exigences :

La première exigence est la clarté des responsabilités : Chaque action retenue doit avoir une institution chef de file, des institutions contributrices, un calendrier précis, des livrables attendus et un mécanisme de redevabilité.

La deuxième exigence est la mesure des résultats : Nous devons suivre des indicateurs simples : délais réduits, coûts diminués, procédures supprimées ou digitalisées, textes adoptés, plateformes opérationnelles, nombre d'utilisateurs servis, niveau de satisfaction des entreprises.

La troisième exigence est la coordination interinstitutionnelle : Le climat des affaires implique plusieurs ministères, plusieurs administrations et plusieurs niveaux d'intervention. Aucun service ne peut réussir seul. C'est pourquoi ce Comité de Pilotage doit jouer pleinement son rôle d'orientation, d'arbitrage et de suivi.

La quatrième exigence est la communication : Une réforme qui n'est pas connue est une réforme à moitié accomplie. Il est nécessaire que les entrepreneurs soient informés des changements adoptés. Les résultats doivent être rendus publics afin de renforcer la confiance.

Le Ministère du Plan, en sa qualité d'institution chargée de la coordination stratégique du développement, restera pleinement engagé pour accompagner ce processus. Notre rôle est de veiller à la cohérence des réformes avec les priorités nationales de développement, d'assurer le suivi des engagements, de renforcer l'articulation avec les partenaires techniques et financiers, et de promouvoir une approche fondée sur les résultats.

J'invite donc chaque institution représentée dans ce Comité à faire preuve d'engagement, de pragmatisme et de célérité. Car, nous n'avons pas besoin d'une feuille de route de plus qui resterait dans les tiroirs. Nous avons besoin d'une feuille de route vivante, suivie, évaluée et portée au plus haut niveau.

Je voudrais conclure mon propos par exprimer la reconnaissance du Gouvernement de la République à la Banque Mondiale pour son accompagnement technique, ainsi qu'à l'ensemble de nos partenaires qui soutiennent les réformes économiques de la République démocratique du Congo.

Et comme je viens de le dire plus haut, au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement nous restons :

**Tous engagés,**

**Tous mobilisés,**

**Pour planifier,**

**Pour moderniser,**

**Et pour transformer des vies.**

Sur cette note d'engagement et de détermination :

Je déclare officiellement lancée la réunion du Comité de Pilotage du Groupe Thématique Sectoriel Climat des Affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion de l'Investissement et de l'Emploi.

**Je vous remercie.**